Le col des Terres Blanches depuis Prapic

CC Champsaur-Valgaudemar - Orcières

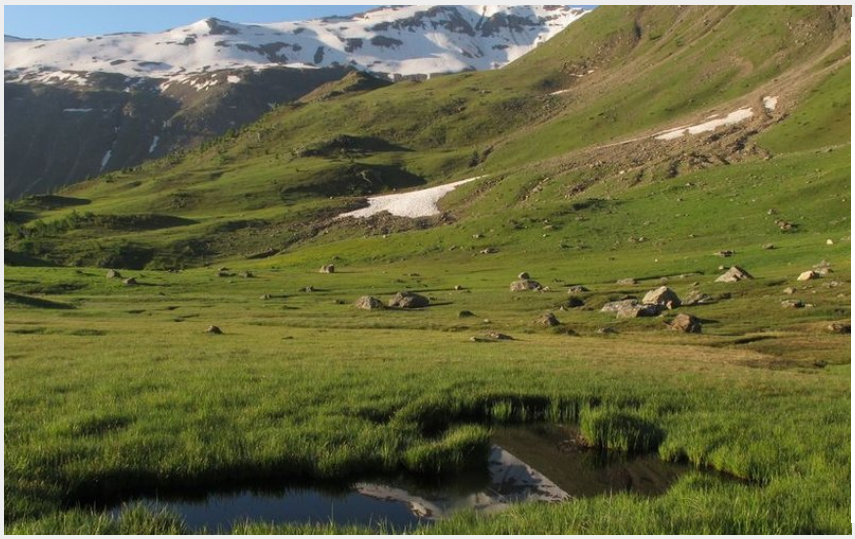

Alpage au Saut du Laire (Marc Corail - PNE)

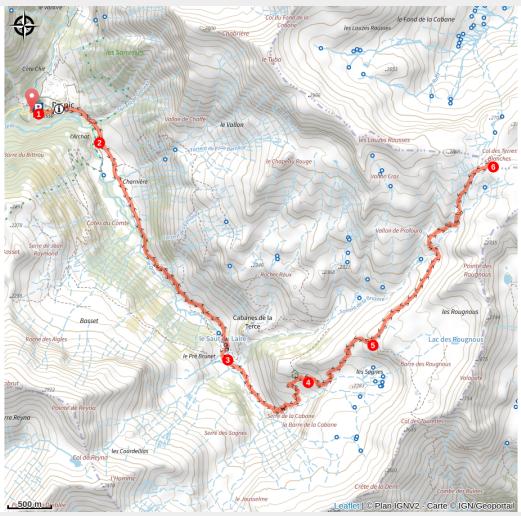

Le nom de ce site tient bien ses promesses ! La surprise finale est d'autant plus grande que le suspense est gardé jusqu'au bout...

Magie et sortilèges en paysage lunaire... « Ho ! les cochons ! Ils ont abandonné leur bouteille vide en ce lieu surnaturel ! » Je m'approche pour la ramasser quant à quelques mètres je prends conscience de ma méprise : ce n'est pas une bouteille mais un lièvre variable ! Il compte sur son immobilité pour se fondre dans le paysage. Vu ! Plie les oreilles la prochaine fois !

Michel Francou, garde-moniteur en Champsaur

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 22.2 km

Dénivelé positif : 1363 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore et forêt, Géologie, Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Prapic
Arrivée : Prapic
Communes : 1. Orcières
2. Freissinières

Profil altimétrique

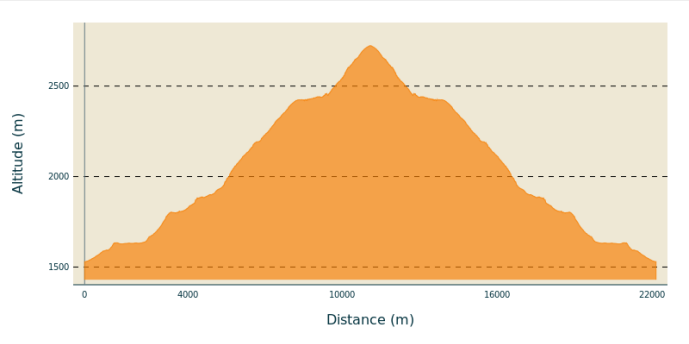

Altitude min 1530 m Altitude max 2723 m

1. Depuis le parking de Prapic, monter en direction des auberges. A la bifurcation (panneau), prendre à droite. La piste longe la rive droite du Drac pour grimper sur le plateau de Charnières.
2. A l'oratoire, prendre à gauche pour traverser le plateau. Gravir les lacets qui conduisent à la chapelle de la Saulce. Rester rive droite pour rejoindre la passerelle du Saut du Laire qui donne accès au vallon éponyme. De là, franchir la première passerelle au-dessus de la gorge, puis la seconde 100 m en amont.
3. Le chemin se poursuit vers la droite en direction de la Barre de la Cabane. Ensuite, le vallon tourne en montant vers la gauche pour éviter la Barre de la Cabane. La cabane de la Barre devient visible depuis le bas de l'alpage ;
4. la laisser à main gauche en poursuivant pour déboucher sur un plateau intermédiaire. Le chemin continue sa montée dans l'alpage jusqu'au carrefour où il se sépare en deux branches ;
5. oublier celle de droite et poursuivre sur une grande traversée à flanc de versant. Après avoir franchi le petit torrent, continuer à monter jusqu'au col en ouvrant bien les yeux ! Non, ce n'est pas une hallucination due au manque d'oxygène : bienvenue au col des Terres Blanches !
6. Pour le retour, emprunter le même itinéraire en sens inverse.

Sur votre chemin…

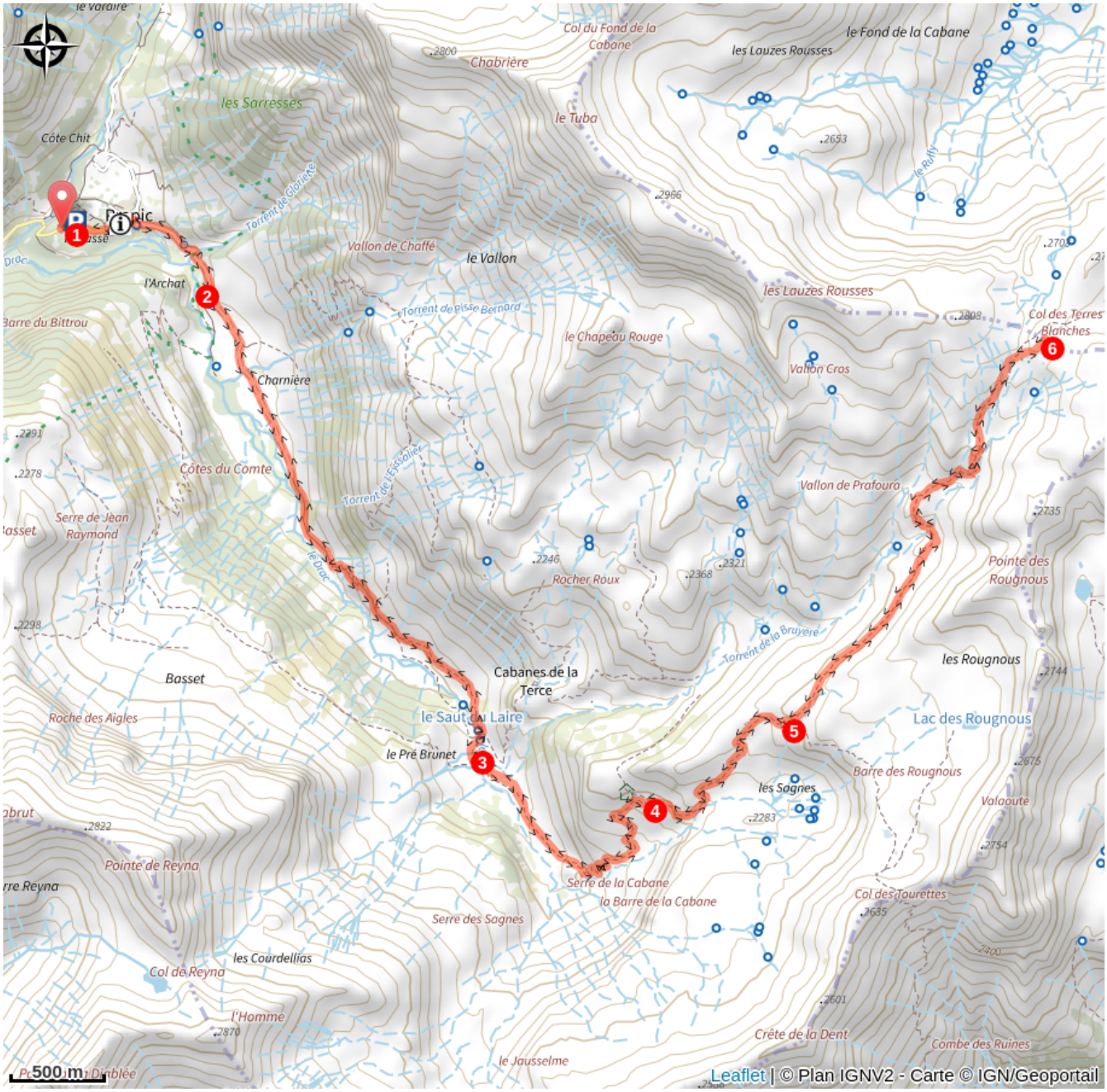

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Les troupeaux de moutons peuvent être accompagnés de chiens de protection ; certains sont débonnaires, d'autres beaucoup moins … rester calme et passer au large !

Comment venir ?

Transports

Penser au covoiturage !

Accès routier

Depuis Orcières village, rouler 4,5 km sur le CD 474 en direction de Prapic.

Parking conseillé

Parking à l'entrée de Prapic

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2400m.

Lieux de renseignement

Centre d'information de Prapic (ouverture estivale)

champsaur@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 61 92
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Maison de la vallée du Champsaur

champsaur@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 95 44
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins